

DÉLIBÉRATION N°2025-03-17-13
CONSEIL MUNICIPAL du 17 mars 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le dix-sept mars à 18 heures 45 minutes, le Conseil municipal de la Commune de Réauville dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Norbert PERRIN, Maire.

Date de convocation : 11 mars 2025

Nombre de Conseillers en fonction : 11

Présents : Monique ALLÈGRE ; Laure BOUDON ; Christian BERNARD ; Nathalie BERNARD ; Marc GASSER ; Norbert PERRIN ; Fabrice PRAVE ; Joan PUYRAIMOND.

Absents excusés : Gérard CHEVRIER donne procuration à Marc GASSER ; Lauriane MOINE donne procuration à Monique ALLÈGRE.

Absent : Jean-Luc FAUCON.

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

Joan PUYRAIMOND est désigné secrétaire de séance.

Objet : Demande de subvention au Département de la Drôme pour un point relais lecture publique

Monsieur le Maire expose que le projet est d'offrir un lieu de lecture publique de proximité aux habitants de la commune.

Le projet consiste donc à créer, en étroite collaboration avec la Bibliothèque de la Vence de Roussas, un point relais-lecture dans le tiers lieu Chez Paulette géré par l'Association Du Bourg.

Pour réaliser ce projet, il convient de se doter d'un matériel informatique fiable et d'une armoire fermant à clé pour le stockage des livres. Le budget global prévisionnel de l'opération s'élève à 839,75 €.

Le Département de la Drôme pourrait financer ce matériel à hauteur de 60 %.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal :

- **Sollicite** une subvention auprès du Département de la Drôme d'un montant de 503,85 € correspondant à 60 % du budget de l'opération.
- **Autorise** monsieur le Maire à signer tout document relatif à ce projet.

VOTE : 8 + 2p POUR

0 CONTRE

0 ABSTENTION

Le secrétaire
Joan PUYRAIMOND



Le Maire
Norbert PERRIN



Rendu exécutoire par transmission
au contrôle de légalité le
Affiché le